

PRÉAVIS N° 2021/8

AU CONSEIL COMMUNAL

Démarches participatives et laboratoires d'usages : bilan et suite des travaux

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 330'000.- et d'un crédit de fonctionnement de CHF 60'000.- pour le financement d'un poste de travail à mi-temps.

Déléguée municipale : Mme Stéphanie Schmutz

1^{re} séance de la commission

Date	Jeudi 14 octobre 2021 à 19h00
Lieu	Salle des maquettes, 3 ^{ème} étage, place du Château 3

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Suite à la mise en place du concept « démarches participatives et ateliers d'usages », né de la réponse au postulat de M. Pierre Wahlen & Consorts intitulé « Construire la ville de demain avec la population » en 2017, il est temps aujourd'hui de faire un bilan de cette opération et vous proposer la poursuite de celle-ci. Pour mémoire, l'essence de ce concept novateur, présenté dans le préavis N° 81/2017, était :

« [...] de renforcer la prise en compte des intérêts des citoyens et de l'expertise des usagers dans la pensée et la mise en œuvre de l'action publique ». Sachant que « [...] les aménagements intermédiaires que la Municipalité a inscrits dans son programme de législature (p.ex. places du Château et de la Gare) représentent une opportunité exceptionnelle et novatrice de travailler à l'échelle, sur plusieurs années et avec tous les acteurs concernés, à l'évolution et à la réappropriation d'espaces publics emblématiques de la ville.

Pour aboutir à terme à des aménagements définitifs tenant compte des expériences et des usages vécus dans ces différents espaces. C'est donc sur ces démarches directement en lien avec les grands projets de la législature que sont Cœur de Ville et Rives du lac [...] que la Municipalité va concentrer son action [...] ».

Avec bientôt quatre années de recul, le choix novateur et assumé des « laboratoires ou ateliers d'usages » a clairement dépassé les attentes :

1. gain immédiat : la Ville a effectivement mis à disposition de ses habitants de manière très rapide et agile quatre aménagements (en fait, de nouveaux lieux de vie) dont le succès immédiat s'est renforcé d'année en année, leurs évolutions répondant aux usages et besoins de leurs utilisateurs ;
2. expression directe, sans biais, sans contrainte : c'est l'aspect fondamental et le côté le plus intéressant des « laboratoires d'usages ». Ceux-ci suppriment par essence les biais qui peuvent exister dans les démarches participatives standards, qui exigent un engagement sous une forme ou une autre ; du temps, de l'énergie, de la capacité d'expression, de la motivation civique, de la confiance en soi, etc.
Ces aménagements sont simplement là, à vivre, à détourner¹, à faire évoluer ou pas. Qu'on soit habitant ou non, anglophone ou lusitanophone, d'un niveau socio-économique élevé ou non, âgé ou très jeune.
Et les enseignements qu'ils apportent sont recueillis principalement par l'observation et la compréhension des comportements et des usages. Tout en sachant que certains aspects peuvent parfois faire l'objet d'études plus classiques (sondages, micros-trottoirs ou autres).
3. Alimentation des réflexions et tests in situ : ces espaces permettront d'alimenter de manière concrète et pragmatique les réflexions sur la construction de la Ville. On en a vu les prémises lors des mandats d'étude parallèles (MEP) pour le parc-parking Perdtemps, sur les études pour l'évolution des rives du Lac ou encore sur le périmètre de la Gare. Un des enjeux consistera à terme à mieux utiliser ces espaces, notamment pour y tester des idées exprimées dans les études lorsque cela sera possible.

¹ *Qui pouvait penser, au moment de la conception des arbres célestes installés pour Noël, qu'ils seraient autant de micro-places de jeux pour les enfants ? Est-ce que le détournement d'usage effectué par des enfants, dont certains n'ont même pas encore la parole, vaut moins qu'une table ronde de citoyens engagés (exerçant de fait pour beaucoup déjà leur droit de vote) ? Ou encore, comment pouvait-on anticiper les types de publics – très différents selon les jours et les heures de la journée – qui fréquenteraient le square Perdtemps ou la Grande jetée ?*

Il est à noter enfin que l'organisation de démarches participatives plus « classiques » (chantiers participatifs, animations, groupement citoyen, etc.) sur ces lieux a permis une très bonne appropriation par la population, particulièrement à la Grande jetée et au Square Perdtemps.

Le présent préavis demande par conséquent à votre Conseil de lui donner les moyens de poursuivre ces démarches novatrices et inclusives et de renforcer encore leur prise en compte dans la construction de la ville de demain. Tout en les articulant au mieux avec les nombreuses autres démarches participatives menées avec succès par la Ville.

2. Bilan des quatre espaces

Comme dit en préambule, les laboratoires d'usages sont des aménagements proposés à différents endroits de la Ville, qui évoluent en fonction de leur utilisation et alimentent des réflexions plus larges (dans l'espace et dans le temps) sur l'usage et l'aménagement de ces lieux. Ils sont autant d'occasions permettant aux usagers de s'exprimer simplement en « vivant l'espace ». Plusieurs laboratoires d'usages – construits après avoir échangé avec les usagers préexistants, les riverains et d'éventuels futurs exploitants – ont vu le jour depuis 2017.

2.1 Square Perdtemps

Pensé comme un nouvel espace de loisirs, de rencontres et de convivialité, en plein centre-ville, le « Square Perdtemps » est en quelque sorte une préfiguration du futur réaménagement du parc. Il comprend une nouvelle place de jeux, des espaces d'activités (modules, banquettes, plage de sable), une buvette et sa terrasse, ainsi qu'un espace de pique-nique. Les matériaux utilisés projetaient une durée de vie du concept de 3 à 5 ans.

Sur la base des observations et des retours des usagers, il a été adapté chaque année depuis 2018. En parallèle, ces observations ont été intégrées dans la procédure de mandats d'étude parallèles (MEP), notamment au travers de l'engagement d'un groupement citoyen et de nombreuses tables-rondes et ateliers. Une démarche qui a débouché sur la 1^{ère} édition au printemps 2019 d'une extension éphémère et fleurie du square Perdtemps, réitérée en 2020 puis en 2021.

Si l'exploitation de la buvette a réellement explosé dès 2019 (probablement en raison de l'extension), le succès de ce nouvel espace a été immédiat, et beaucoup plus varié dans ses publics que ce qui avait été imaginé. Entre un lieu familial ombragé (dès 2018), qui permet d'allier les jeux des enfants avec l'apéritif des parents, la terrasse idéale pour les afterworks musicaux qui se prolongent, les thés de l'après-midi ou les cafés du dimanche matin avec une clientèle plus âgée, ce lieu fonctionne dans une mixité sociale et générationnelle à saluer.

A noter aussi que la crise sanitaire a encore renforcé l'usage de ce lieu lors des pauses de midi, durant lesquelles il n'était pas rare que toutes les tables soient occupées, malgré la fermeture de la buvette fin septembre. De même, on voit apparaître de nouvelles formes d'utilisations, liées au télétravail, avec des habitants qui s'installent sous les pergolas pour travailler dehors.

2.2 Grande jetée

La Grande Jetée, inaugurée en 2018, est le deuxième laboratoire d'usages réalisé par la Ville. Soucieuse d'offrir rapidement un espace redynamisé et accueillant sur les rives du lac, la Ville a procédé à un aménagement intermédiaire, en parallèle du plus large Concept d'évolution des Rives prévu sur une dizaine d'années. Cet espace revitalisé fait la part belle aux activités de rencontres, d'activités et de loisirs en offrant aux usagers des solariums, des espaces de jeux et de détente et de pique-nique, mais aussi une buvette et des installations sportives.

Là aussi, le succès a été immédiat, avec une fréquentation impressionnante durant les beaux jours. Plusieurs adaptations ont été faites dès l'année suivant l'inauguration (changement de sable, pérennisation de la fontaine pour les enfants, installation du Dôme, etc.).

En termes de publics là aussi, la diversité est grande en fonction des jours et des horaires, quoiqu'un petit peu plus « cloisonnée » qu'au Square Perdtemps. On a pu par exemple constater une synergie très intéressante entre les équipements de musculation situés près de la buvette du bord du lac, pour un public jeune et branché, et des observations devront encore être menées sur l'utilisation du terrain de sable, a priori prônant plus de loisir que de sport à proprement parler. Ces observations à venir pourraient pousser à repenser son usage et surtout son côté « clôturé ».

2.3 Voie 4

Inaugurée en 2019, la Voie 4 (qui recycle en passant les rails de l'ancienne ligne du Nyon-Saint-Cergue), se décline en un deck en bois avec des terrasses, des bancs et des arbres. Notons encore l'œuvre de Delphine Coindet, « Passages », qui apporte à ce lieu un caractère coloré.

Ce laboratoire d'usages situé au sud de la gare tient un rôle particulier à plusieurs titres.

D'une part, la Voie 4 vient améliorer notablement l'image de cette porte d'entrée de la ville, et elle apporte une meilleure circulation des piétons et des cyclistes. L'objectif étant que cet espace invite l'arrivant ou le passant à pénétrer dans le centre-ville, ce qui était loin d'être le cas avant cet aménagement (comme le démontrait l'étude de 2015 sur le commerce local).

D'autre part, ce lieu a une vocation très différente des autres, sachant qu'il est principalement une zone d'attente et de transition. A ce titre, si son inauguration a eu lieu dans un début d'été caniculaire, limitant de fait son usage, il a rapidement trouvé son rôle auprès des usagers de la place. L'ajout de tables de pique-nique et d'assises aux banquettes, le déploiement progressif des terrasses commerciales sur l'espace, ou encore l'ajout d'un porte-vélos ont permis d'en faire un lieu désormais très fonctionnel et apprécié. Non seulement sur le plan esthétique mais aussi sur son utilité, principalement comme lieu de transition.

2.4 Place du Château

Malgré des procédures d'opposition qui bloquent son lancement, c'est le projet de laboratoire d'usages le plus ambitieux de la Municipalité, et ceci à plusieurs titres. Tout d'abord il vise à faire évoluer radicalement l'usage de cette place, en y supprimant le stationnement et en y installant du mobilier urbain et des aménagements à même d'accueillir les nombreux publics potentiels de ce lieu emblématique et central. A commencer par les étudiants qui tentent tant bien que mal, chaque jour de beau, de s'asseoir sur les escaliers ou qui s'entassent sur l'esplanade du Château pour y manger leur sandwich de midi.

Sans pénaliser l'Auberge de la place – qui disposera du même nombre de places sur un espace plus compact – la volonté municipale est clairement de permettre le développement d'autres activités commerciales et de détente, qui pourront encore être renforcées lors du départ de Police Nyon Région prévu en 2023. Pour une réappropriation de ce lieu par tous ses habitants et visiteurs.

Deuxièmement, c'est le seul laboratoire d'usages « à l'échelle », puisqu'il occupe l'entier du périmètre de la place, qui permettra donc de tester les usages en grandeur nature, peut-être même jusqu'à leur pérennisation progressive.

2.5 Synthèse et pistes d'amélioration

Comme décrit ci-dessus, on ne peut que constater le grand succès de ces espaces auprès du public. En effet, des espaces jusque-là très peu fréquentés, par exemple à la Grande Jetée, sont devenus en quelques mois des lieux de vie incontournables.

Par ailleurs, les améliorations successives des aménagements, conçues en se basant sur les retours exprimés, ont montré que les usagers sont de véritables experts de « leur » espace public.

Ceci étant posé, il faut relever deux points d'amélioration principaux. Le premier porte sur un besoin de renforcer la capacité d'agilité dans les adaptations à faire en fonction des observations. L'évolution constatée sur ces quatre années est toutefois d'ores et déjà extrêmement positive, laissant à penser que – sous réserve de moyens et de ressources disponibles – les services sont désormais en mesure de procéder plus rapidement aux adaptations nécessaires. La présente demande de crédit visant aussi à soutenir les services dans ces travaux.

Le second point est quant à lui plus fondamental, et, comme tout changement de culture, nécessitera probablement plus de temps. En effet, quand bien même l'objectif de départ clairement exprimé est d'aboutir à terme à des aménagements finaux tenant compte des expériences et des usages vécus, il s'avère qu'ancrer les laboratoires d'usages dans les différentes étapes de planification reste parfois compliqué, voire laborieux.

L'exemple de la participation citoyenne dans le cadre du mandat d'étude parallèle (MEP) pour la mise en souterrain et l'aménagement du parc Perdttemps a mis en lumière la difficulté de faire admettre aux experts l'utilisation de ces espaces. Non seulement dans les enseignements qu'ils apportent sur les usages et les attentes de la population, mais encore plus pour leur utilisation comme espaces de test pour mettre en situation pratique l'une ou l'autre des idées exprimées de manière théorique.

Ce constat est aussi lié au manque d'une interface crédible, à même de faire dialoguer les études et la réalité du terrain, afin d'arriver à terme à une meilleure expertise des usagers-citoyens dans les projets d'aménagement et de construction de la ville. Cette interface est l'objet de la présente demande de création d'un poste à mi-temps.

3. Des démarches participatives complémentaires et foisonnantes

Plusieurs démarches participatives plus « classiques » – mais non moins appréciées – ont été organisées avec succès ces quatre dernières années par plusieurs services. A commencer par des chantiers participatifs, des marches exploratoires, et évidemment les très nombreuses animations et autres ateliers organisés par le Service de la cohésion sociale, pionnier en la matière au sein de la Ville depuis plusieurs années.

Relevons ici notamment la création de potagers urbains participatifs, de véritables lieux de vie ouverts à tous les habitants de toutes les générations. Ou encore le lancement en 2019 de la première édition du « Forum des seniors » où les femmes de plus de 64 ans et les hommes de plus de 65 ans ont été invités à exprimer leurs besoins ainsi que leurs envies à s'impliquer plus activement sur différents aspects de leur vie à Nyon (culture, sport, santé, communication, etc.). Mais aussi plus récemment « Le vote des Jeunes » avec la participation du Conseil de jeunes du district : une première dans le Canton de Vaud pour les jeunes entre 16 et 18 ans qui souhaitent faire entendre leur voix.

Enfin, l'opération les « Nyonnaises » qui a consisté en quatre marches avec des Nyonnaises, sur deux itinéraires parcourus chacun une fois de jour et une fois de nuit en octobre 2019. Cette action donnait suite au postulat « femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain » déposé par la Conseillère communale Chloé Besse en mars 2018. Ce projet, arrivé à son terme, a fait l'objet d'un rapport synthétique et de deux cartes « sensibles », reprenant les remarques des participantes. Certaines des propositions seront réalisées en tant que nouveaux laboratoires d'usages, à tester avec les habitants courant 2022.

Notons encore que sur certains projets d'agglomération, des démarches participatives sont également mises en place sur des enjeux d'accessibilité.

4. Evolutions souhaitées

Au vu du bilan de ces différentes démarches, la Municipalité souhaite évidemment les poursuivre et les renforcer. Pour une meilleure lisibilité de son action, elle a choisi de travailler sur deux grands axes complémentaires, que sont « vivre l'espace » et « vivre ensemble ».

4.1 Vivre l'espace

C'est naturellement la poursuite des « laboratoires d'usages » longuement décrits ci-dessus. A commencer par la pérennisation réalisée à l'été 2021 de l'extension du Square Perdtemps, plébiscitée depuis 2019 et sa réfection nécessaire en 2022. Mais cette approche vertueuse des laboratoires d'usage pourra également s'appliquer à d'autres espaces tels que la place des Marronniers (préavis N° 230/2020), ou encore aux espaces piétonnés du centre-ville.

Avec plus d'agilité

Afin de capitaliser au mieux sur les laboratoires d'usages et sur l'expertise des usagers-citoyens qui en découle, il est nécessaire que la Ville progresse encore sur deux aspects fondamentaux, objets principaux de la présente demande de crédit :

- des adaptations sur le terrain facilitées et plus souples : en dotant la Ville de moyens et ressources supplémentaires, la retranscription sur le terrain des attentes des usagers pourra être réalisée plus rapidement et plus efficacement. Comme dit plus haut, ces moyens supplémentaires viendront en soutien des différents services de la Ville, parties prenantes des évolutions.
- un renforcement du lien entre les laboratoires d'usages et la construction de la Ville : une des faiblesses identifiées après ces quelques années de pratique est celle de la prise en compte et de la valorisation, dans les réflexions sur les projets d'aménagement et de construction de la Ville, des expertises « citoyennes » tirées de l'usage de ces nouveaux lieux de vies. Arriver à nourrir les réflexions d'experts par des usages et besoins constatés – voire encore mieux, de « prototyper » des idées sur le terrain – demande un travail conséquent et beaucoup de force de persuasion.

4.2 Vivre ensemble

Le bien vivre ensemble est une priorité absolue de la Municipalité, qu'elle inscrira naturellement à son programme de législature et qui guide la majorité de ses actions. A ce titre, elle entend poursuivre voire renforcer les nombreuses démarches menées, dont le travail sur la vie des quartiers, l'intégration, la collaboration avec les associations, le soutien du forum des seniors ou encore la collaboration avec le Conseil des jeunes.

La Ville de Nyon souhaite enrichir son tissu social urbain et favoriser le « mieux vivre ensemble » par le développement de projets de proximité qui encouragent les liens intergénérationnels et interculturels. Ces démarches participatives sont aussi un outil pour améliorer la communication entre les habitants, le politique et l'administration. De plus, avec la crise sanitaire qui n'en finit plus de durer, il est encore plus important que la population puisse s'exprimer, échanger et se projeter dans l'évolution de sa ville.

5. Incidences financières

Par le préavis N° 81/2017, le Conseil communal avait accordé un montant de CHF 165'000.- pour financer les démarches participatives et les ateliers d'usages en vue d'associer la population aux projets Cœur de Ville et Rives du Lac. Ce montant a désormais été entièrement dépensé avec comme dernière réalisation, l'extension saisonnière du square Perdtemps.

NYON · PRÉAVIS N° 2021/8 · AU CONSEIL COMMUNAL

Un montant de CHF 330'000.- est donc demandé aujourd'hui à votre Autorité afin de poursuivre et développer cette démarche novatrice des laboratoires d'usages, au minimum sur les deux prochaines années, 2022 et 2023. Ce montant permettra principalement de rénover le Square Perdtemps, de participer à la réalisation des évolutions (jardins potagers, mise à disposition de jeux, etc..) découlant des données récoltées (observations, sondages, etc.). Il renforcera le lien entre les laboratoires d'usages et l'étude des projets définitifs.

Les matériaux utilisés lors de la réalisation du Square Perdtemps laissent envisager une durée de vie du site de 3 à 5 ans ; en effet, c'est avec du sapin qu'ont été construits les modules d'assise (platagones) et aujourd'hui l'état de la sous-construction nécessite également le remplacement intégral des plateformes. C'est alors du mélèze qui sera utilisé, permettant ainsi au Square d'être en bon état pour les 5 à 10 ans à venir.

Le tableau ci-dessous présente une estimation de ces coûts, basée sur l'expérience passée et tenant compte d'une plus grande internalisation des tâches, notamment en termes d'analyses de terrain.

Poste	Montant TTC
Analyses de terrain (transfert de compétences)	CHF 20'000.-
Réfection complète du Square Perdtemps	CHF 140'000.-
Développement laboratoires d'usages, évolutions	CHF 90'000.-
Mandat d'accompagnement pour l'interfaçage avec les études	CHF 30'000.-
Animation des laboratoires d'usage (ateliers, événements, tests)	CHF 25'000.-
Communication (supports, affichage, diffusion)	CHF 25'000.-
Total	CHF 330'000.-

Au vu de l'importance de la participation citoyenne dans l'émergence d'une société durable, il est proposé qu'un montant de CHF 50'000.-, soit prélevé sur le Fonds pour le développement durable.

Il est par ailleurs proposé l'engagement à l'interne d'une ressource à mi-temps entièrement dédiée à ces espaces publics, d'une part pour coordonner et suivre leurs évolutions et d'autre part pour servir d'interface constructive (avec le soutien d'un mandataire) entre le vécu et les expériences de terrain et les études et autres projets d'espace public. Ce poste est évalué à environ CHF 60'000.- de salaire brut annuel. Ce poste serait rattaché au Service du Territoire.

Précisons que sur les trois dernières années, ces démarches ont demandé une énorme implication des services en termes de ressources humaines et que cette situation n'est simplement plus viable à moyen terme. Sachant notamment que le Service de la cohésion sociale a transféré beaucoup de ressources sur les laboratoires d'usages et qu'il n'est pas envisageable que cet état de fait pénalise les autres démarches participatives menées avec succès par ce service. Les services des Infrastructures, de l'Environnement, de l'Administration générale, des Sports et Manifestations et du Territoire ont été également fortement impliqués.

6. Aspects du développement durable

6.1 Dimension économique

Le fait d'intégrer la population dans les projets et d'évaluer la pertinence de ces derniers lors d'aménagements intermédiaires permet de cibler au mieux les contours de leur réalisation définitive, en étant au plus près des besoins et des attentes des utilisateurs. C'est donc aussi une économie potentielle, puisque permettant de partir au plus juste dès le départ de nouveaux projets. En cette période pandémique, il est aussi essentiel de pouvoir donner du travail aux entreprises locales, en termes de soutiens concrets.

6.2 Dimension sociale

Impliquer les habitants de Nyon dans la réalisation de projets développe leur sentiment d'appartenance à une ville dans laquelle ils vivent. De faire avec les besoins des utilisateurs d'espaces publics permet de cibler au mieux leur définition, et leur appropriation en sera favorisée. Ces aménagements permettent aussi des rencontres, de tisser des liens et améliorent ainsi la cohésion sociale de la cité. Nous savons que le moral de la population a été atteint avec ces longs mois lourds pour toutes et tous ; de démontrer par les actes que la vie de la cité se poursuit avec la réalisation de nouveaux projets participatifs ne peut qu'amener un aspect positif dans le sentiment de bien-être dont nous avons toutes et tous besoin.

6.3 Dimension environnementale

Une attention plus particulière sera assurée quant à la réalisation écologique des aménagements et visant la réutilisation du matériel dans leur articulation définitive.

7. Conclusion

Les trois années d'expérimentation peuvent être qualifiées de succès. En lien avec le programme de législature en cours d'élaboration, visant à associer la population à certains grands projets, sa participation très concrète à la mise en œuvre de nouveaux aménagements a démontré la pertinence de la démarche.

Le processus ne peut et ne doit pas s'arrêter là ; en regard des projets existants, mais aussi pour ceux à venir, dans des quartiers existants ou projetés, des espaces de vie communs, des lieux de rencontre doivent voir le jour pour permettre aux habitants de Nyon de se sentir bien dans leur Ville.

Ces démarches permettent également à l'Autorité politique de prendre des décisions plus proches des usagers pour pouvoir, avec eux, construire « le Nyon de demain ».

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 2021/8 intitulé « Démarches participatives et laboratoires d'usages – bilan et suite des travaux »,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 330'000.- TTC pour financer la poursuite des laboratoires d'usages, pour les années 2022 et 2023, en vue d'associer la population aux projets Cœur de Ville et Rives du lac, ainsi qu'à d'autres améliorations de l'espace public dont la réfection du Square Perdtemps ;
2. de porter ce montant au bilan N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable à hauteur de CHF 50'000.- via un prélèvement sur le *Fonds pour le développement durable* - N° 9280.33, le solde de CHF 280'000.- étant amortissable en 5 ans.
3. d'autoriser la Municipalité à inscrire aux budgets 2022 et suivants un montant de CHF 60'000.-, charges comprises, destiné à financer la création d'un poste à 50% au sein du Service du territoire. Ce montant sera porté aux comptes N° 420.3011 et suivants.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 septembre 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



La Secrétaire a. i. :

Daniel Rossellat

Marine Paschoud

Annexe

Fiche d'investissement

NYON · ANNEXE AU PRÉAVIS N° 2021/8 · AU CONSEIL COMMUNAL

FICHE D'INVESTISSEMENT										
PREAVIS No.	2021/8	Démarches participatives et laboratoires d'usages					Date:	Nyon le	21.09.2021	
Demande d'un crédit d'investissement de CHF 330'000 et d'un crédit de fonctionnement de CHF 60'000 pour le financement d'un poste à mi-temps										
Situation des préavis au 21.09.2021		2016	2017	2018	2019	2020	2021			
Total des préavis votés par le Conseil communal		39'200'329	26'344'802	13'472'665	5'252'306	30'968'925	28'246'000			
Situation des emprunts au 21.09.2021		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Cautionnements et garanties		
Plafond d'emprunt selon préavis N°15/2016 adopté le 12.12.2016		225'000'000	360'000'000	360'000'000	360'000'000	360'000'000	360'000'000	Plafond (préavis N°15/2016)	30'000'000	
Emprunts au 1er janvier		168'024'886	213'000'000	263'000'000	289'000'000	297'500'000	291'300'000	Caution activée	-9'229'230	
Evolution des emprunts durant la période +/-		44'975'114	50'000'000	26'000'000	8'500'000	-6'200'000	-10'000'000	Caution demandée	0	
Emprunts fin période/date du jour		213'000'000	263'000'000	289'000'000	297'500'000	291'300'000	281'300'000	Disponible	20'770'770	
Dépenses et recettes d'investissement		Estimation des dépenses d'investissements nets						Estimation amort. + entretien		
	CHF	2021	2022	2023	2024	2025	2021-2025	Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
Descriptif/Libellé										
Analyses de terrain	20'000	0	10'000	10'000	0	0	20'000			
Réfection complète du Square Perdtemps	140'000	0	140'000	0	0	0	140'000			
Développement laboratoires d'usages	90'000	0	45'000	45'000	0	0	90'000			
Mandat d'accompagnement	30'000	0	15'000	15'000	0	0	30'000			
Animation des laboratoires	25'000	0	12'500	12'500	0	0	25'000			
Communication	25'000	0	12'500	12'500	0	0	25'000	5	56'000	
Prélèvement du fonds "Dév. Durable"	-50'000	0	0	0	-50'000	0	-50'000			
Total de l'investissement	280'000	0	235'000	95'000	-50'000	0	280'000		280'000	
Financement du préavis										
	CHF									
Budget de fonctionnement:										
Trésorerie courante										
Investissement:										
Emprunts		330'000								
Total des besoins en financement										
Coûts d'exploitation		Estimation des coûts d'exploitation								
	Libellé / années	2021	2022	2023	2024	2025	2021-2025			
Coût total d'exploitation		0	64'700	66'600	122'600	122'600	376'500			
Intérêts en %		####	4'700	6'600	6'600	6'600	24'500			
Entretien		0	0	0	0	0	0			
Amortissements		0	0	0	56'000	56'000	112'000			
Personnel supp. en CHF		0	60'000	60'000	60'000	60'000	240'000			
Personnel supp. en EPT		0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00			
Recettes		0	0	0	0	0	0			
Recettes		0	0	0	0	0	0			
Coûts nets d'exploitation		0	64'700	66'600	122'600	122'600	376'500			